

vous informer

Les températures extrêmes au travail

Un facteur de pénibilité

DÉFINITION

Exposition à des températures élevées ou activités réalisées au froid.

POINTS DE REPÈRE

Intensité	Durée
Situations de températures : • inférieures ou égales à 5° C, • supérieures ou égales à 30° C.	900 heures par an. Le dépassement de seuil est apprécié en cumulant les durées pendant lesquelles se déroulent chacune des actions ou pendant lesquelles chacune des situations sont constatées.

EXEMPLE D'ACTIVITÉS POUVANT ÊTRE CONCERNÉES

Un travailleur, travaillant dans une entreprise du secteur de pépinière horticulture, est chargé de récolter les concombres dans les serres. Il est exposé à des températures comprises entre 30° et 35° C. Si ce travailleur est exposé plus de 900 heures par an (soit l'équivalent de 128 journées de 7 heures) à des températures de plus de 30° C, et qu'aucun équipement de protection individuelle ou collective n'a été mis en place, il peut être considéré comme exposé au facteur de risque températures extrêmes.

ACTIONS DE PRÉVENTION

Mesures organisationnelles :

- réduire le temps d'exposition (rotation des tâches, pauses fréquentes, travailler de préférence aux heures les moins chaudes/froides, limiter le travail physique en cas de forte chaleur).

Mesures collectives :

- isolation thermique des lieux de travail.

Mesures individuelles :

- fournir des EPI adaptés (vêtements amples et couvre-chef pour la chaleur ; gants chauffants, pantalon isolant, bonnet pour le froid),
- former les salariés à la prévention des risques liés aux températures extrêmes.

msa santé famille retraite services
L'essentiel & plus encore

La MSA intervient pour la Santé-Sécurité au Travail des exploitants, salariés, employeurs et chefs d'entreprises agricoles. Elle agit pour améliorer les conditions de travail et prévenir les risques en agriculture.

Les conseillers en prévention, les médecins et les infirmiers du travail sont là pour vous aider à trouver des solutions de prévention adaptées à votre situation.

ssa.msa.fr

La bibliotèque en ligne de la prévention agricole

Réf. : 11955 D - Janvier 2018 - Crédits photos : CCMSA Image - C. WATIER. ©ER09_Istockphoto

msa santé famille retraite services

L'essentiel & plus encore